

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT.DE.VAUX
Séance du Mercredi 30 mars 2022**

L'An deux mille vingt deux et le trente mars le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents :Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Jeanine Parent, Mr Pascal Pion, Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Raphaël Berthillier,, Mr Emeric Landre, Mr Franck Dussud, Mr Nicolas Perche ;Mr Laurent Martin Mme Nathalie Buffy , Mr Freddy Bereyziat,
Excusés :Mme Pagneux, Mme Champion

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU MERCREDI 30 MARS 2022

Le conseil approuve et signe le procès-verbal de la séance du 23 février 2022.

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

1- Réflexion autour du stationnement dans la rue Vice-Amiral Decourt

Afin d'améliorer l'offre de stationnement Rue Vice-Amiral Decourt dans l'objectif de préserver la place de la Promenade, il est proposé de mener une réflexion autour de la modification du stationnement dans cette rue.

Aujourd'hui la rue est à sens unique et le stationnement est possible des deux côtés (stationnement en long)



Le CAUE a réalisé une étude de requalification du centre urbain et a imaginé des aménagements de l'entrée sud de la ville. Le CAUE propose de modifier le stationnement le long de la rue Vice-Amiral Decourt en déplaçant les bancs en pierre et en créant du stationnement en épi le long de la place. Toutefois l'Architecte des Bâtiments de France souhaite que la place ne soit pas modifiée et préconise un stationnement en épi côté place sans déplacer les bancs tout en supprimant le stationnement côté façade. Cette opération ferait passer le nombre de stationnement de 33 places à 50 places. Monsieur le Maire invite le conseil municipal à mener une réflexion autour de cette proposition.

Monsieur le Maire indiqué également que des travaux de reprofilage de la place ont été réalisés pour un montant de 11 000 €. Ces travaux étaient indispensables en raison de l'organisation d'un championnat de France de Pétanque les 2 et 3 avril prochains. A cette occasion il a été décidé, en concertation avec les

commerçants de Pont de Vaux et les forains du marché hebdomadaire, de fermer une partie de la place et de permettre le stationnement uniquement sur le fond de la place. Ceci permettra de préserver les lieux.

Monsieur le Maire indique que la fête foraine se tiendra sur la place de la Promenade (partie accessible uniquement), dans la cour de l'Arquebuse et Rue Adrien Thierry. La rue sera fermée à la circulation lorsque les manèges fonctionneront.

2- Programmation des aménagements de voirie- convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie

Pour permettre d'établir un programme d'aménagement de la voirie il est proposé de confier une mission d'assistance à l'agence d'Ingénierie de l'Ain. Cette mission comprend :

Phase 1 : Prise en compte des données d'entrée sur la hiérarchisation des voies urbaines

Phase 2 : Esquisse graphique sur la base de 7 projets :

- RD2 – piste cyclable
- Entrée Ouest- piste cyclable et pumptrack
- Rue de l'Eperon – sens unique
- Pont des Chèvres- chemin piétonnier le long de la Reyssouze
- Place Legrand – Marché -RD 933-RD26
- Sécurisation des passages piétons dans la grande rue – surélévation des passages et parvis devant la mairie
- Rue Adrien Thierry – piste cyclable

Estimation par secteur et restitutions

Le coût de cet accompagnement est de 9 900 € HT

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec l'agence départementale d'ingénierie de l'ain.

(unanimité)

3- Végétalisation de la Place Joubert

Deux propositions ont été faites pour la végétalisation de la place Legrand

Entreprise Ricol environ 8000 €

Entreprise Jerome environ 22 000 €

Toutefois les deux propositions sont foncièrement différentes.

Le conseil municipal décide de se laisser le temps de la réflexion et ajourne cette question.

4- Projet d'aménagement d'une aire de Pumptrack

Il est envisagé de créer une piste de Pumptrack, il s'agit d'une aire de jeux :

Description :

Longueur de la piste : 96 m

Surface : 13,1 m x 23,3 m

Zone de sécurité : 17,1 m x 27,3 m

Poids : 4300 kg

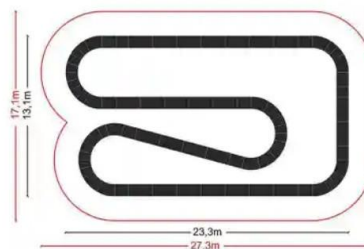
Option :

Rouge / Noir / Bleu / Vert / Jaune

Installation : Intérieur / Extérieur

Accessible à tout niveau : Débutant / Confirmé

Équipement pluridisciplinaire : BMX, VTT, skateboards, rollers, trottinettes, draisiennes.





Emplacement envisagé : sortie ouest de Pont de Vaux. Cet emplacement, éloigné des maisons, proche du port et de la future piste cyclable reliant Pont De Vaux à la petite levée semble opportun. La visibilité et l'accessibilité sont des atouts.



Mme Rimette demande si les jeunes ont été interrogés sur ce projet. Mr Touraine indique que oui. Mr Berezyiat demande si l'emplacement envisagé remporte l'adhésion des jeunes. Ce point n'a pas encore été évoqué. L'emplacement envisagé n'est qu'une proposition. Si d'autres emplacements sont proposés ils seront étudiés. La contrainte à respecter est la facilité d'accès, la visibilité et l'éloignement des maisons.

5- Recrutement de contractuels

- Contractuels pour les gardes du Musée : Comme chaque année, il est nécessaire de recruter deux adjoints du patrimoine contractuels pour les gardes du musée les week-ends et jours fériés. Chaque agent effectue 4 heures par demi-journée travaillée. Le contrat débutera au 1er avril jusqu'au 31 Décembre 2022. Le conseil municipal autorise Monsieur à procéder aux recrutements (Unanimité)
- Pour les services techniques pendant la saison estivale : Il est proposé de recruter 4 agents techniques saisonniers pour les services techniques (2 en juillet et 2 en août). Chaque agent sera recruté pour 4 semaines. Monsieur Bérézyiat indique que le recrutement de seulement 4 agents est un mauvais signe envoyé à la jeunesse et souhaiterait que plus de jeunes soient recrutés. Cette question est ajournée

6- Recrutement d'un agent pour les services techniques – modification du tableau des emplois permanent

Afin de renforcer l'équipe des services techniques; le conseil municipal décide de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet et de procéder au recrutement dès que possible.

16 voix pour - 1 abstentions

7- Fixation des taux d'imposition pour 2022

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition

Taxe foncière bâti	23.83%
Taxe foncière non bâti	32.22 %

Compte tenu des bases d'imposition, le produit fiscal attendu est de 749 004 € pour 2022 (723 737 € en 2021) .

(Unanimité)

8- Vente d'un ensemble immobilier 70 rue Maréchal de Lattre

Lors de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2022, le conseil municipal a décidé de solliciter une nouvelle estimation de l'ensemble immobilier situé 70 rue Maréchal de Lattre. Pour rappel l'estimation des Domaines était de 160 000 € et Mr Tommy Monin avait fait une offre d'achat de 120 000 €.

Une nouvelle estimation a été réalisée récemment par l'office notarial de Pont de Vaux. Elle s'élève à 110 000 €.

Monsieur le Maire indique être en attente de proposition et cette question sera donc inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine réunion

9- Questions diverses

La bénédiction de l'orgue aura lieu le 24 avril 2022 à l'église de Pont de Vaux en présence de l'évêque

Le concert de la Sarrasine se tiendra Dimanche 3 avril à la salle des fêtes

Le spectacle organisé par le musée le dimanche 27 mars a rencontré un vif succès. Près de 130 spectateurs étaient présents

Les peupliers de la Rue Notre Dame des Champs ont été coupés car ils étaient en très mauvais état. Les travaux de la station d'épuration devraient être achevés fin mai. La clôture de la société Atlantic sera reprise et la rue Notre Dame des Champs sera remise en état. Mr Bérézyiat indique que plusieurs arbres ont été abattus à différents endroits et demande si des plantations interviendront en parallèle. Il est rappelé que des plantations ont été réalisées Place du Général de Gaulle. Il y a également eu des plantations près de la station d'épuration.

Les arbres le long du canal ont été abattus et ne seront pas replantés. Ce chantier est réalisé par la communauté de communes Bresse et Saône. Mr Landre demande si une glissière de sécurité sera installée. C'est une demande que Monsieur le Maire a formulée dès le début du chantier.

Mr Berthiller indique que des peupliers appartenant à la commune seraient à couper.

Mr le Maire rappelle que le centre de secours va être transféré au SDIS et les appartements seront vendus. Actuellement un des deux appartements est occupé et nous recherchons un appartement à proposer à la locataire afin de libérer l'appartement pour les pompiers. A ce jour les recherches sont restées vaines.

Mme Delay donne lecture d'un compte rendu relatif au collectif solidarité Ukraine

Accueil de réfugiés Ukrainiens : un travail en partenariat avec St Bénigne sera mené

Monsieur le Maire indique qu'il avait envisagé de mettre à disposition un appartement situé Place Bertin pour l'accueil de réfugiés mais qu'en le visitant il a eu la mauvaise surprise que les cheminées avaient été

retirées sans précaution et que les gravats étaient toujours au milieu de l'appartement. Les manteaux des cheminées menacent de s'effondrer. Ces cheminées ont été retirées dans el care de l'exposition Racle.

Commission communication : Madame Delay fait un compte rendu des travaux de la commission communication. Plusieurs sujets ont été abordés : numérique, réseaux sociaux, co-voiturage, bulletin municipal, site internet.

Mr Touraine indique qu'à la demande de l'Inspection Académique le protocole à la cantine n'a pas été modifié.

Mme Parent indique que la nouvelle exposition au Musée ouvrira ses portes en fin de semaine et invite les curieux à s'y rendre

Le déménagement de la Bibliothèque est en cours. Une aide sera la bienvenue.

La boîte à livre fonctionne très bien

Les bénévoles du désherbage sont force de proposition et leur travail est très apprécié

Mme Massu indique qu'un véhicule en stationnement abusif place Bertin va être gênant au moment de l'arrosage des fleurs car il se situe sur la bouche d'arrosage.

Mme Massu déplore les mégots de cigarettes aux abords de certains établissements de vente à emporter. Mr Bereyziat indique que la policière municipale pourrait verbaliser les auteurs. Mme Rimette suggère de mettre en place des petites boîtes de conserves colorées un peu partout pour permettre aux fumeurs de jeter leurs mégots.

Mme Massu alerte sur la terrasse du bar de la Paix qui s'affaisse. Des travaux sont prévus

Mr Bereyziat demande à quelle date les travaux de la médiathèque sont prévus. A ce stade nous en sommes à la définition du besoin. La consultation de maîtrise d'œuvre suivra quand les besoins auront été identifiés. Ce travail avec l'agence d'ingénierie se fait en collaboration avec la responsable de la bibliothèque, les bénévoles, la direction de la lecture publique et l'architecte des bâtiments de France.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h30

PONT DE VAUX le 31 mars 2022

Le Maire,
Yves PAUGET

